

INSCRIPTIONS

L'inscription se fait sur dossier.

Pour la session 2020, les inscriptions débutent le 9 mai 2019.

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au 30 août 2019.

La liste des pièces à fournir pour la constitution de ce dossier, sera envoyée à tout candidat qui en fait la demande, par mail, à l'adresse suivante :

laurence.verani@aphp.fr

TARIFS

A réception du dossier complet par courrier, un rendez-vous sera proposé à chaque candidat pour finaliser l'inscription.

- **Le coût total de ce dispositif s'élève à 1 900 €.**
- **Modalités de paiement :**
 - o Les candidats peuvent s'autofinancer : ils s'acquitteront de la facture de 1900€ émise par le service financier de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, à réception de celle-ci.
 - o Les candidats peuvent aussi entamer des démarches, pour obtenir un financement de la formation, auprès de divers organismes.
- **Dans tous les cas, l'entrée en formation impliquera la signature d'une convention de formation, avec le service financier de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris.**
- Ce tarif ne comprend pas la formation AFGSU de Niveau 2 que le candidat doit valider à titre individuel. Un listing des centres dispensant cette formation, peut être fourni sur demande.

PLUS D'INFORMATIONS

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement :

Responsable pédagogique : Laurence VERANI

laurence.verani@aphp.fr

☎ : 01 40 2744 13

Assistante de formation : Frédérique JOANNES

frederique.joannes@aphp.fr

☎ : 01 40 27 18 31

Pour accéder au bâtiment du Campus Picpus :

Métro : Ligne n°6 : station Picpus ou Bel-Air - **RER A :** Nation - **Bus :** n°29 – 56 – 64

Se munir obligatoirement d'une pièce d'identité contre laquelle un pass vous sera donné pour accéder au campus.

PROGRAMME

CENTRE DE LA FORMATION ET DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier pour les médecins et les sages-femmes à diplôme étranger

1^{ER} SEMESTRE 2020

CFC MPPPH

Campus Picpus

33 Boulevard de Picpus - 75012 Paris

Finalité de la formation

Le Centre de Formation Continue de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (CFC : MPPPH) propose, depuis plusieurs années, un dispositif de formation spécifique, permettant aux médecins à diplôme étranger, de devenir Infirmier Diplômé d'Etat.

Ce dispositif s'étend aux sages-femmes titulaires d'un diplôme de maïeuticien en France ou à l'étranger.

Ce cursus de formation se déroule en partenariat avec l'ensemble des IFSI de l'AP-HP et selon les recommandations de l'ARS d'Ile de France, à raison d'une session par an.

Associant apports théoriques et stages cliniques dans les différents hôpitaux de l'AP-HP, ce dispositif est réservé prioritairement aux candidats résidant en Ile de France.

Contenus

Des apports théoriques organisés par le CFC : MPPPH :

- Enseignement de la législation relative au système de santé français
- Etude des textes règlementant la profession d'infirmier(ère)
- Enseignement de la démarche clinique infirmière
- Hygiène
- Calculs de doses
- Techniques de soins courants (injections, perfusions, pansements...)
- Transfusion sanguine
- Formation à l'organisation du travail, à l'utilisation des outils de soins infirmiers et à la collaboration pluridisciplinaire
- Méthodologie du Travail Personnel Ecrit
- Suivi pédagogique collectif et individuel

Un accompagnement à l'IFSI :

- Accompagnement à la réalisation du Travail Personnel Ecrit

Une formation clinique en stage :

- Encadrement formatif et accompagnement à la pratique professionnelle réflexive au cours de 2 stages d'une durée totale de 15 semaines pour les médecins ou d'un stage de 5 semaines pour les maïeuticiens

Publics concernés

Cette formation s'adresse aux professionnels relevant de l'article 9 de l'Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier :

- Médecins titulaires d'un diplôme de docteur en médecine obtenu en France ou à l'étranger
- Etudiants en France ayant validé la 6^e année des études de médecine et donc titulaires du DFASM (Diplôme de formation approfondie en science médicales)
- Maïeuticiens titulaires d'un diplôme de sage-femme obtenu en France ou à l'étranger

En outre, les candidats doivent :

- être titulaires de l'AFGSU (Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence) de Niveau 2
- être en mesure de présenter l'original de leur diplôme définitif (les attestations de réussite ne sont pas acceptées)
- résider en Ile de France

Durée & Organisation

Cette formation en alternance, se déroule du 6/01/2020 au 3/07/2020.

Elle comporte :

- 7 semaines de cours qui auront lieu sur le Campus Picpus (245h)
 - Du 6/01 au 7/02/2020
 - Du 30/03 au 3/04/2020
 - Du 15/06 au 19/06/2020
- 5 ou 15 semaines de stage dans un service clinique de l'AP-HP :
 - o Pour les médecins : 15 semaines de stage au total (525h) (soit 7 semaines + 8 semaines de stage) dans 2 services différents permettant de valider les compétences 1-2-4-9
 - Du 10/02 au 27/03/2020
 - Du 20/04 au 12/06/2020
 - o Pour les sages-femmes : 5 semaines de stage au total (175h) permettant de valider les compétences 1-4
 - Du 20/04 au 22/05/2020

Les candidats sont affectés dans différents IFSI de l'AP-HP, qui se situent sur Paris ou en Région parisienne. Chaque IFSI présente les candidats au Jury final du Diplôme d'Etat, dès la session de Juillet 2020.

La présence est obligatoire pour l'ensemble des heures de formation théorique et pratique.